



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du lundi 25 septembre 2017, à Espoey

Étaient présents : Marie-Antoinette BANOS – Henri BOUCARET - Jean-Claude COLORADO - Philippe DESBONNET – Hervé LATAKOWSKI – Cathy LAURANS-SOENEN – Joëlle LE LAY – Serge MAS - Lucienne MONGE – Annie POURTAU – Jean-Louis REY – Colette RIDOU – Serge ROBITAILLE - Anne-Marie SOUBIELLE.

Excusés et représentés : Philippe BANOS représenté par Anne-Marie SOUBIELLE - Paule BÉARD représentée par Marie-Antoinette BANOS - Cathy GRZELAK représentée par Philippe DESBONNET

Ordre du Jour :

- I. **Nouveau site internet de l'association**
- II. **Modification des statuts**
- III. **Modification de l'organigramme**
- IV. **Règlement intérieur des sorties**
- V. **Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 14 octobre 2017**
- VI. **Convention de partenariat avec la MAIF**
- VII. **Tableaux d'expositions et archives**
- VIII. **Informations :**
 1. Modification du bulletin d'adhésion
 2. Certificat médical
 3. Relation avec l'association des amis du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariègeoises
 4. Relation avec le Parc national des Pyrénées (PNP)
 5. Groupe balisage
 6. Fête de la science
 7. Demandes de financements
 8. Panneaux de présentation de l'association
 9. Formation Premiers Secours Montagne
 10. Les APNP dans la Cité des Pyrénées
 11. Montagne pour tous
- IX. **Indicateurs de suivi de la vie de l'association**
- X. **Questions diverses**

Ouverture de la séance à 19 h

17 votants

Le compte-rendu du Conseil d'Administration (CA) du 19 juin 2017 a été approuvé par 13 votes pour et 1 abstention (3 représentés au CA n'ont pas voté)

I. Nouveau site internet de l'association

La complexité du site existant a été insuffisamment appréhendée par Florian BOURRET de la société HAPPINESS. Valérie RAVOIRE, secrétaire administrative, a participé activement à la poursuite du développement du projet. Le site a été testé par Henri BOUCARET et Philippe DESBONNET. Le nouveau site et le mode opératoire seront applicables au 1^{er} novembre 2017.

II. Modification des statuts

Suite au vote contre à l'unanimité de la proposition de modifications du projet de statuts telle que présentée par le comité Île de France au cours du CA du 19 juin, une nouvelle proposition de simplification a été formulée. Par ailleurs la Loi no 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté modifie la place des mineurs dans l'association.

En conséquence, le projet de statuts a été une nouvelle fois modifié.

Par vote électronique les membres du CA se sont prononcés **Pour à l'unanimité** le mercredi 22 août 2017.

III. Modification de l'organigramme

Pour faire suite à la modification des statuts, Administrateur correspondant Île de France devient Administrateur permanence Île de France. Le CAF de Pau demande à l'association d'avoir un correspondant environnement. Par ailleurs l'association devra travailler sur le covoiturage et d'autres sujets en lien avec l'environnement. En conséquence, Administrateur Membre devient Administrateur Environnement.

IV. Règlement intérieur des sorties

Deux paragraphes sont modifiés dans le 3- CONSIGNES DIVERSES :

NON ADHÉRENT, SORTIE DÉCOUVERTE :

Un candidat-futur adhérent ne peut effectuer qu'une sortie découverte choisie dans les niveaux 1, 2 ou 3 se déroulant en France. Il ne peut pas s'inscrire par téléphone, le rôle des permanents étant particulièrement important pour « piloter » l'éventuel nouvel adhérent vers une sortie adaptée à ses capacités apparentes. Il pourra s'inscrire à une sortie limitée s'il reste de la place. Son inscription sera confirmée le jour limite pour l'inscription des adhérents.

Est complété par :

Un adhérent a la possibilité d'inviter une personne de sa connaissance à faire une sortie découverte, aux conditions expresses de l'inscrire à la permanence sans que l'invité ait à s'y présenter et qu'il l'accompagne lors de cette sortie.

Vote pour l'approbation de cette modification du règlement intérieur des sorties :

Pour à l'unanimité

MINEURS

Les mineurs adhérents de plus de 10 ans peuvent participer aux sorties dans les conditions suivantes :

- o l'inscription se fait par la ou les personnes désignées sur le bulletin d'adhésion ;
- o l'inscription n'est possible que dans les sorties ouvertes aux mineurs (OAM), sorties de niveau 1 et 2, sans difficultés techniques et n'excédant pas la journée. Un mineur peut-être exceptionnellement admis à une sortie de niveau 3 après accord du président.

Est modifié en :

Les mineurs adhérents âgés de 10 à 16 ans peuvent participer aux sorties dans les conditions suivantes : l'inscription n'est possible que dans les sorties ouvertes aux mineurs (OAM), sorties de niveaux 1 et 2, sans difficultés techniques et n'excédant pas la journée. Un mineur peut être exceptionnellement admis à une sortie de niveau 3 après accord du président. L'inscription est effectuée par la personne qui l'accompagnera lors de la sortie.

Vote pour l'approbation de cette modification du règlement intérieur des sorties :

Pour à l'unanimité.

V. Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 14 octobre 2017

Conformément aux statuts, le courrier de convocation à l'AGE a été envoyé un mois avant sa tenue soit le 12 septembre 2017, et conformément à la décision du CA réuni en date du 6 avril 2017, les modalités de vote ont été intégrées au courrier.

Un pot de l'amitié sera organisé par le comité 65 et financé par l'association « Les amis du Parc national des Pyrénées ».

VI. Convention de partenariat avec la MAIF

Une adhérente propose une convention entre les APNP et la MAIF qui participera à l'achat de matériel de sécurité en montagne à hauteur de 300 €, sous la condition que son logo apparaisse sur ce matériel.

Ne sera éligible que le matériel de sécurité sur lequel ce logo pourra être apposé de manière durable.

Le format et la nature du logo seront précisés dans la convention.

**Vote pour autoriser la présidente à signer cette convention pour l'année 2017 :
Pour à l'unanimité.**

VII. Devenir des tableaux d'expositions entreposés dans les archives

Au fil des années, des tableaux (faune, flore, habitat pastoral, géologie, etc.) ont été accumulés dans les archives du siège administratif et ne sont plus utilisés car la présentation est obsolète.

Jean-Louis REY et Henri BOUCARET se retrouveront le 3 octobre 2017 à 9 h au siège administratif pour effectuer un tri.

VIII. Informations

1. Modification du bulletin d'adhésion

Il a été modifié pour tenir compte des lois certificat médical et mineurs.

2. Certificat médical

Les modalités pratiques de la réforme des certificats médicaux d'aptitude sportive ont été publiées au Journal officiel le 15 août 2017 (*Arrêté du 24 juillet 2017 fixant les caractéristiques de l'examen médical spécifique relatif à la délivrance du certificat médical de non-contre-indication à la pratique des disciplines sportives à contraintes particulières*). Elles complètent la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ainsi que le décret n°2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

À compter de cette année, le certificat est valable pour une durée de 3 ans sauf indication particulière.

En septembre 2018, le Questionnaire de santé « QS – SPORT » s'appliquera pour les renouvellements d'adhésion.

3. Relation avec l'association des amis du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises (PNRA)

✓ Journée Inter-Parcs des 10 et 11 juillet : malgré une météo maussade, la rencontre organisée en vallée d'Ossau a été réussie. Malheureusement elle a été suivie du décès d'Alain MANGIN, géologue, très impliqué dans cette association. Remarquable scientifique, il nous avait fait partager ses connaissances géologiques sur la caldera du Pic du Midi d'Ossau. Serge MAS et Claude LUCAS ont assisté aux funérailles.

✓ Journée anniversaire des 10 ans de la création de l'association des Amis du PNRA, le samedi 2 septembre : Jean-Louis REY a représenté notre association.

4. **Relation avec le Parc national des Pyrénées (PNP)**

- ✓ Malgré une large publicité sur le site du PNP, seules 2 personnes ont participé à 2 sorties proposées dans le cadre du cinquantenaire. Les animations scolaires ont, elles, eu un grand succès.
- ✓ Conseil économique, social et culturel (CESC) : Serge MAS a représenté l'association à la réunion du jeudi 6 juillet à Tarbes. Ont particulièrement été débattus le plan d'actions relatif à la charte, la marque Esprit Parc national et les programmes d'actions dans le cadre du cinquantenaire du PNP.
- ✓ Le stand tenu à la Fête du Parc national des Pyrénées à Saint-Lary Soulan le 26 août a permis de valoriser les activités de notre association. Janick CAZAUBON a assisté aux réunions préparatoires et à la journée avec Tina BANOS, René CAPBARAT, Dominique ROSSIER et Dany ROUSSEL.

5. **Groupe balisage**

Dans le cadre d'une émission de radio sur le GR10, rediffusée largement sur gr10.fr, notre association a été sollicitée afin de mettre en avant les actions bénévoles de balisage sur le GR10. Jean-Marie DELADERRIÈRE a accepté de répondre à une interview d'Éric CHAIGNEAU, président de l'association « Les Amis Gr'distes », sur ce qui a été fait sur le GR10 C (Modification du tracé, entretien du balisage).

6. **Fête de la science**

L'association Science en Bigorre coordonne, en octobre cette année, la Fête de la Science. C'est un événement national, décliné dans chaque département, qui se déroulera du 7 au 15 octobre 2017. L'objectif de cette manifestation est de diffuser la culture scientifique au grand public. Claude LUCAS a accepté de représenter notre association. <https://www.fetedelascience.fr/pid35200/recherche.html>
Deux randonnées « Géologie » sur le thème des marbres ont été proposées : une à Lourdes et une à Sarrancolin.

7. **Demandes de financements**

La demande de subvention auprès de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) dont l'association est membre a reçu une réponse défavorable.
Celles de la ville de PAU et de la ville de Tarbes sont en attente de réponse.

8. **Panneaux de présentation de l'association**

Les nouveaux panneaux de présentation de l'association ont été réalisés et remarqués à leur première sortie à la fête du cinquantenaire du PNP à Saint-Lary. Paule BÉARD est remerciée pour ses propositions de slogans. Monique FARION est remerciée pour son lourd travail préparatoire et toute la coordination avec la société Inphomat.

9. **Formation Premiers Secours Montagne**

Deux encadrants, Eric GUILLAUMEAU et Daniel HAUDELAYOUS, vont bénéficier du stage organisé par Guy BATBY les 30 septembre et 1^{er} octobre 2017.

10. **Les APNP dans la Cité des Pyrénées**

La Cité des Pyrénées rencontre des difficultés. Ses moyens ont fortement baissé et son fonctionnement s'en ressent.

Une réflexion sur la coordination entre les associations hébergées devra s'engager. La programmation des dates de conférences des APNP se fera un mois avant pour correspondre à un rythme commun.

À partir de septembre 2017, la salle Hector à la Cité des Pyrénées est louée 16 € de l'heure, y compris aux partenaires de la Maison des Pyrénées. La salle de réunion reste à disposition en la réservant sur le planning.

11. **Montagne pour tous**

La journée Montagne pour tous aura lieu le samedi 30 septembre 2017 à Bioux-Artigues. Jean-Louis REY et Dany ROUSSEL animeront un atelier.

IX. Indicateurs de suivi de la vie de l'association

Nombre d'adhérents au 31 août : 674 (678 à la même période en 2016) soit une diminution de 4 adhésions. 159 nouveaux adhérents (174 en 2016) et 159 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion (143 en 2016).

Pass'Rando 2017 : 32 Pass'Randos sont enregistrés (23 en 2016). 5 seulement n'ont pas adhérer.

X. Questions diverses

Organigramme

L'organigramme proposé dans le cadre du projet de modification des statuts peut-il être diffusé ?

Oui, largement de façon à inciter les adhérents à mieux comprendre les enjeux de la simplification des structures et la nécessaire implication des responsables de commissions dans le conseil d'administration.

Anciens adhérents

Certaines personnes ne peuvent plus randonner mais souhaiteraient garder le contact et accéder aux informations de l'association.

Une réflexion sera menée sur un type d'adhésion qui répondrait à cette demande.

Mot de passe

Certains adhérents se plaignent de la grande longueur du mot de passe pour les inscriptions sur le site. Il conviendra de les informer qu'il est possible de configurer leur navigateur afin que celui-ci enregistre leur identifiant et mot de passe. Il en va de même pour les permanences.

Traversée d'ouest en est du Parc national des Pyrénées

Cette initiative est largement saluée par tous les adhérents qui ont participé à cette belle aventure.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le lundi 23 octobre 2017 à 19 h à ESPOEY.

La réunion se termine à 21 h 40.

La Présidente

La Secrétaire adjointe

Marie Antoinette BANOS

Joëlle LE LAY